

La sociologie, discipline experte des controverses environnementales ?

Anahita Grisoni et Sophie Némoz

Volume 13, numéro 2, septembre 2013

Controverses environnementales : expertise et expertise de l'expertise

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1026431ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Grisoni, A. & Némoz, S. (2013). La sociologie, discipline experte des controverses environnementales ? *VertigO*, 13(2).

Résumé de l'article

En engageant une discussion entre la littérature et des cas concrets, cet article a pour objet de s'interroger sur la manière dont la sociologie s'approprié la problématique de l'environnement dans une période où les demandes sociales en matière d'expertise, de formulation de normes et d'interdisciplinarité n'ont jamais été aussi fortes. De telles attentes se précisent dans le contexte des controverses environnementales. En prenant ainsi part à la constitution des « sciences de l'environnement », la sociologie est prise dans un spectre entre expertise et engagement. Les différentes expériences professionnelles des deux auteurs sont au cœur de cette réflexion. Tant dans l'enseignement de la sociologie que dans la participation à des projets de recherche impliquant d'autres disciplines scientifiques, l'accès aux connaissances peut être limité par l'impossibilité partielle de mener un protocole scientifique. Faut-il pour autant renoncer au projet de l'interdisciplinarité entre les différents champs scientifiques ? Faut-il mettre de côté l'implication du sociologue dans le projet de la cité, à partir d'une expertise reposant sur la recherche fondamentale ? Dans la troisième partie de cet article, la posture du sociologue engagé – scholarship with commitment (Bourdieu, 2002) sera revisitée à partir de plusieurs terrains de recherche, mais aussi sur la base d'expériences dans des structures professionnelles où le sociologue était invité à proposer des mesures servant de base pour l'action.

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO, 2013



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Anahita Grisoni et Sophie Némoz

La sociologie, discipline experte des controverses environnementales ?

Introduction

- 1 Dans le champ français des sciences de l'environnement¹, le chercheur en sciences sociales doit répondre à des attentes de plus en plus clairement exprimées comme une demande d'expertises qui exhorte les scientifiques à mettre en place des équipes interdisciplinaires. Ces rapprochements semblent avoir pour finalité de fournir des réponses conçues comme des supports pour l'action, voire d'établir des normes. Ainsi, le colloque organisé pour les huit ans de l'ANR transdisciplinaire environnement insistait sur la nécessité d'une collaboration scientifique interdisciplinaire, dans laquelle l'apport des chercheurs en sciences humaines et sociales serait renforcé². Or, ces projets formulés en amont par des acteurs politiques et institutionnels semblent ne correspondre que partiellement aux exigences de la recherche fondamentale. La définition de ces lignes directrices ne permet pas toujours de soulever des questions de recherche et de définir un objet d'étude émergent d'une observation scrupuleuse de la réalité sociale.
- 2 Le choix d'un objet d'étude est rarement neutre. Il peut traduire directement ou indirectement certaines perspectives du chercheur autant (si ce n'est plus) que le contexte des opportunités de recherche dans lequel il se trouve placé. C'est ainsi que nos travaux de recherche procèdent d'une « science entreprise dans le contexte des applications », pour reprendre l'expression de Michael Gibbons et de ses associés (1994). Elle qualifie un mode de production des savoirs qui associe la solution de problèmes pratiques et l'élaboration de connaissances fondamentales. Pourtant, il est encore courant aujourd'hui d'opposer d'une part, les lieux officiels d'épistémologie scientifique où, l'activité conceptuelle s'exerce en toute objectivité et, d'autre part, les lieux de l'action, guidés par de simples perceptions, territoire du subjectivisme. Cette vision aboutit à une ségrégation de l'intelligence que Bourdieu a dénoncée dans son *Homo academicus* (1984) tout comme l'a fait plus tard Jean-Pierre Darré (1999). Face à l'« urgence » de l'enjeu écologique, demander aux scientifiques d'assurer un travail d'expertise peut correspondre d'autant plus à un appui à la prise de décision que l'enjeu social est fort et les incertitudes par rapport au changement sont importantes.
- 3 Cet article à deux voix s'intéresse plus spécifiquement à l'une des disciplines entrant en jeu dans la composition pluridisciplinaire des sciences de l'environnement : la sociologie. Il s'agit de comprendre comment ce champ des sciences humaines et sociales aborde les questions environnementales, en intégrant la dimension d'urgence des demandes sociales à leur endroit et l'attente de fabrication de normes, sans pour autant délaisser la nécessité de penser, de formuler et d'étudier des objets sociologiques trouvant leur raison d'être dans une enquête de terrain. De nombreux auteurs ont relevé le constat de la rencontre difficile entre sociologie et environnement, parmi lesquels John B. Foster :
- 4 « Selon une analyse régulièrement répétée au cours des vingt-cinq dernières années par les plus importants sociologues environnementaux, une barrière érigée très tôt entre la société et la nature et entre la sociologie et la biologie – barrière séparant les sociologies classiques de Marx, Weber et Durkheim des préoccupations biologiques et naturalistes qui jouaient un rôle central dans la sociologie préclassique des darwinistes sociaux – a entravé l'intégration pleine et entière de la sociologie environnementale à la sociologie académique » (Foster, 2011 : 37).
- 5 Cette spécificité de l'objet environnemental semble être encore davantage marquée dans le champ de la sociologie française, comme le souligne Michelle Dobré dans la préface du *Manuel de sociologie de l'environnement* :

« À ce titre, la situation de la sociologie de l'environnement dans le contexte de la sociologie française est paradoxal : alors que de nombreux travaux de recherche et des ouvrages spécialisés existent de longue date, que les

associations professionnelles telles que l'Association française de sociologie (AFS) ou l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF) abritent, comme leurs homologues à l'échelle internationale, la thématique « environnement et société », que l'on enseigne cette discipline dans de nombreuses universités et écoles, et alors même que la présence constante de ce thème est forte dans les différents médias et dans l'actualité, il subsiste, dans le milieu éditorial et académique, une relative frilosité à son égard. Ce « décalage » français est à tel point révélateur du traitement de l'environnement, qu'il pourrait à lui seul devenir un thème de recherche en sociologie » (Barbier *et al.*, 2012 : 2-3).

- 6 En confrontant tout au long de l'article deux postures - l'expertise et l'engagement – nous nous interrogeons sur la manière dont la sociologie peut se positionner en tant que discipline scientifique face aux enjeux environnementaux. Loin d'être idéologiquement neutre, la demande d'expertise sociologique qui reprend des questions de recherche préétablies implique de limiter le champ de réflexion de cette discipline, voire d'adopter une posture consensuelle, ou favorisant le point de vue de certains acteurs dominants. Les mots de Pierre Bourdieu, repris en préambule, affirment ce glissement possible de l'une et l'autre posture – nous ne parlerons pas ici de chercheur, ou d'intellectuel, engagé ou non - vers une prise de position partisane ou biaisée, justifiée par son rôle social. Cette confrontation engage à déconstruire une dichotomie de surface, fondée sur l'idée que l'expertise reposerait sur des bases objectives et l'application d'une méthodologie scientifique, tandis que l'engagement, sous-entendu aux côtés des acteurs sociaux induirait de manière intrinsèque une forte emprise de la subjectivité.
- 7 Ancré dans nos pratiques respectives de terrain, cet article de réflexion épistémologique repose donc sur l'hypothèse que la demande d'expertise ne garantit pas le suivi d'une démarche objective, pas plus que la posture du chercheur engagé ne compromet le travail d'objectivation indispensable à la recherche. La problématique est alors la suivante : dans quelle mesure le sociologue peut s'inscrire dans une posture de recherche engagée et néanmoins objective dans l'étude des enjeux environnementaux ?
- 8 Dans un premier temps, nous montrerons que la posture de l'expertise a été fortement critiquée par la sociologie et que, dans le domaine spécifique des controverses environnementales, elle pose particulièrement question. Dans un second temps, nous nous appuyerons sur nos expériences personnelles afin de montrer que l'enjeu de l'interdisciplinarité et la demande d'expertise répondent en réalité à un ensemble de rapports de force, d'ordre symbolique ou matériel qui peut nuire à l'effort d'objectivation. La troisième partie nous permettra de discuter nos résultats respectifs en soulignant les limites afin de favoriser l'émergence de nouvelles hypothèses relatives à la posture de l'engagement.

Quand la sociologie fait figure d'expertise

Méthodologie

- 9 Dans la perspective réflexive développée par Marc-Jérôme Hassid dans son article « du statut de chercheur au statut d'expert » (2013), nous avons placé au cœur de notre analyse nos expériences de travail et de recherche dans lesquelles nos compétences de sociologues ont été sollicitées par diverses demandes d'expertises. En effet, l'observation de nos trajectoires de jeunes chercheurs, semblables à tant d'autres, montre à quel point dans le contexte actuel les possibilités de recherche et les conditions d'exercice du métier sont interdépendantes. À ce sujet, ces quelques lignes écrites par Michael Burawoy sont très illustratives :

« À ses débuts, la sociologie aspirait à incarner « l'ange de l'histoire » [décrit par Walter Benjamin dans ses thèses sur la philosophie de l'histoire, NdT]. Elle cherchait l'ordre dans les fragments épars de la modernité, et tentait éperdument de préserver la promesse du progrès [...]Le progrès était devenu un arsenal de techniques disciplinaires – cours standardisés, validation des listes de lecture, classements bureaucratiques, examens intensifs, recensions de la littérature, thèses bien formatées, publications dans des revues à comité de lecture, CV à rallonge, recherche d'un poste, titularisation, évaluation des collègues et successeurs enfin, tout pour s'assurer que la profession marche en cadence. » (Burawoy, 2009 : 122).

- 10 Notre approche de la discipline face aux controverses environnementales relève ici d'une sociologie des savoirs où le chercheur s'immerge pleinement dans la vie sociale et prend un rôle actif pour mieux l'analyser (Becker, 2002). Engager une discussion reliant la littérature à des cas concrets a fait l'objet d'un groupe de travail que nous avons animé ces deux dernières années au sein du réseau thématique sur l'environnement de l'Association française de sociologie (AFS – RT 38). La complexité des rapports éprouvés entre science et expertise dans ce champ de connaissances a pu être partagée entre jeunes chercheurs. Ce groupe de travail sur les questions environnementales nous a permis d'explicitier les demandes sociales d'une finalité pratique aux recherches sociologiques. Un tel mandat ne s'avère pas limité à quelques expériences personnelles, mais lié plus largement à l'activité scientifique.
- 11 L'objectif de cet article est d'opérer un retour analytique sur plusieurs épisodes de collaboration scientifique et d'enseignement dans des équipes pluridisciplinaires : contrat à durée déterminée de six mois dans une équipe d'épidémiologie travaillant sur les « inégalités environnementales face à la santé » ; maître assistant en sociologie à l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris La Villette pour Anahita Grisoni ; mission de recherche sur la qualité environnementale dans les cultures architecturales de la Finlande et de l'Espagne, en collaboration avec un cabinet d'architectes internationaux (NFA et Némoz, 2009), chargée d'étude au sein de l'équipe scientifique formée par le ministère français de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en préparation du plan national « Restaurer et valoriser la nature en ville » (Némoz, 2010), chargée de cours et de monitorat des mémoires interdisciplinaires dans le Master en Sciences et Gestion de l'Environnement de l'Université Libre de Bruxelles, puis enseignant-chercheur en sociologie à la Chaire internationale sur les éco-innovations de l'Université de Versailles Saint-Quentin pour ce qui concerne Sophie Némoz. Ces récits seront complétés par la confrontation aux terrains de thèse. Anahita Grisoni a mené une enquête de terrain auprès des professionnels d'une médecine douce revendiquant le statut de « médecine du développement durable », la naturopathie (2011). Sophie Némoz a consacré sa recherche doctorale aux acteurs de l'éco-construction (2009). Les terrains de recherche abordés en post-doctorat, portant respectivement sur les résistances écologiques aux implantations de réseaux ferroviaires en Europe et sur les effets rebonds liés à l'amélioration de l'efficacité énergétique du transport et du chauffage des ménages belges (Némoz *et al.*, 2012b) seront également présentés. Enfin, une dernière partie du matériau de recherche sera composée du récit de nos confrontations à un monde du travail extérieur à la recherche. Nous examinerons ainsi comment l'étude de divers enjeux environnementaux amène à se positionner à l'interface des relations entre sciences et sociétés.

Le sociologue au cœur des « controverses environnementales »

- 12 Les « controverses environnementales » est un terme usité dans le langage courant de la sociologie de l'environnement³. Dans leur très récent manuel (Barbier *et al.*, 2012), Rémi Barbier et Élisabeth Rémy les définissent ainsi :

« Les projets d'équipements collectifs comme les incinérateurs de déchets, les réseaux routiers ou ferroviaires, les lignes électriques...provoquent assez systématiquement de fortes mobilisations. En constante augmentation depuis une trentaine d'années, ces conflits d'implantation, ancrés dans les territoires d'inscription des projets, mais les débordant souvent largement, partagent un certain nombre de caractéristiques. D'abord, les incidences sur l'environnement et la santé occupent une place de choix dans les argumentaires déployés par les acteurs. Ensuite, on y passe sans solution de continuité du plus singulier et intime, notamment la souffrance potentielle des riverains, au plus général et public, par exemple les orientations des politiques publiques. S'y confrontent par ailleurs des rapports au monde qui s'échelonnent sur une gamme allant de « l'expérience singulière d'un territoire » (Rui, 1999) à la saisie experte par des catégories, des instruments, des règlements produits et stabilisés par les institutions les mieux établies. Enfin, la manière de mettre en débat et de décider du devenir commun y est souvent un enjeu aussi important que la question débattue elle-même. Ces conflits, que nous qualifions de controverses environnementales publiques,

ont fait l'objet d'une abondante littérature dont nous allons proposer une revue critique » (Barbier et Rémy in Barbier *et al.*, 2012 : 187).

- 13 En effet, les controverses environnementales font écho à un ensemble de décisions juridiques et de mesures politiques qui s'inscrivent dans des rapports de domination, qu'ils soient liés au domaine propre de la controverse – l'objectif étant alors de définir si une solution est plus « écologique » qu'une autre – ou qu'ils participent plus largement de la disqualification d'autres questions sociales.

Les risques liés à l'expertise

- 14 Dans *Le métier de sociologue* (1969), Bourdieu, Chamboredon et Passeron définissent la sociologie comme « une production de connaissances scientifiques sur le monde social », impliquant « une distance par rapport au « sens commun » et aux enjeux immédiats des acteurs sociaux » (Uhdale, 2008). Cette posture cognitive interroge quant à la manière dont la sociologie peut s'appropriier des objets aux forts enjeux environnementaux. La distanciation comme élément fondamental de la posture du sociologue contraste avec la définition large de l'expertise en tant que production des connaissances visant à soutenir l'action. Dans la préface de l'ouvrage de Max Weber : *Le savant et le politique*, Raymond Aron note que « la résistance des sciences sociales à l'intrusion de la politique a toujours été plus difficile que dans les sciences naturelles... Rien n'est plus facile ni plus tentant, en économie politique que la confusion entre schémas mentaux et réalité. On prête à celle-ci les mérites qui n'appartiennent en rigueur qu'à ceux-là » (1959 : 23).
- 15 Plutôt que de contourner cette difficulté, l'aborder paraît essentiel, tant afin de repérer de manière systématique les différentes logiques sociales en présence dans les controverses environnementales, que pour les soumettre à une analyse complète. La posture de l'expertise comporte deux risques. Le premier concerne plus spécifiquement une caricature de la position du « sociologue-expert », présentée par Christophe Adam comme une position « froide et distante adoptée par certains chercheurs en sciences sociales, position soumise à l'empire de l'objectivité et de la neutralité scientifiques » (Adam, 2009 : 111). Cette position qui, selon l'auteur, remet en question les prétentions objectivistes du sociologue-expert et de sa discipline reviendrait à singer la science en relatant un récit relevant de la « science-fiction scientifique ». Ce type d'expertise sans empathie prendrait, pour l'auteur, le risque de se couper « de ses interférences avec l'observateur, du moins du point de vue de la conceptualisation qui tente d'en rendre compte. S'y montre un certain idéal de « pureté » qui nous paraît plus proche d'une manœuvre de neutralisation que de l'idéal atteint de neutralité. » (Adam, 2009 : 114). Le second écueil consisterait à réaliser une expertise partisane. Mathieu Uhdale définit ainsi ce risque d'instrumentalisation : « par « instrumentalisation », on entend communément le détournement d'un processus ou d'un objet vers d'autres fins que celles initialement conçues. On y entend aussi, de manière plus affective, un détournement illégitime au regard de valeurs ou de conceptions normatives inscrites dans le processus. » (Uhdale, 2008 : 96). Cherchant à s'emparer de cette notion floue, communément considérée comme négative, omniprésente dans les sciences sociales – l'auteur s'interroge : « quel chercheur de terrain ne la mobilise pas pour nommer les tensions éprouvées avec un commanditaire ? » (Uhdale, 2008, p.95) – il la précise et lui donne un sens : « appréhender les formes et les conditions de sa contribution à l'action, au-delà de sa fonction de production de connaissances » (Uhdale, 2008 : 98). C'est cette démarche réflexive que nous développerons dans les deux points suivants.

Les champs mêlés de l'expertise sociologique au sein de l'enseignement et de la recherche pluridisciplinaires en environnement

- 16 Suite au constat d'un double risque de l'expertise, on peut s'interroger sur la manière dont il est demandé au sociologue d'adapter son point de vue à l'enseignement, au projet de recherche, mais aussi aux exigences de l'expertise citoyenne et du débat public. Dans cette deuxième partie, nos expériences personnelles serviront de point d'appui pour étayer l'hypothèse d'une demande d'expertise environnementale pour la sociologie.

L'enseignement

- 17 Au-delà du champ académique de la discipline, de nombreuses formations de recherche et professionnelle, de la licence 1 au master 2, complètent leurs cursus par un enseignement en sociologie. Les formations touchant les domaines de l'environnement urbain, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement comportent parfois un enseignement en sciences humaines et sociales, assurant par là une sorte de spécificité française⁴.
- 18 L'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris La Villette se caractérise notamment par une forte emprise des sciences humaines et sociales depuis sa création en 1969. Cette tradition n'est pas sans poser des problèmes en termes de contenu de l'enseignement. Recrutée comme maître assistant en sociologie sur des compétences spécifiques en lien avec les notions d'espace, de démocratie participative et d'environnement, Anahita Grisoni s'est confrontée à la nécessité de fournir des éléments théoriques et pratiques qui puissent appuyer la démarche du projet en architecture. Or, comment imposer à des futurs professionnels de mettre en place une enquête de terrain systématique alors même que les délais des appels à projet, extrêmement concurrentiels, sont rarement de plus de trois mois ? Comment plaider pour la nécessité du temps long face à des intervenants extérieurs venant délivrer les secrets de l'enquête sur site par questionnaires à choix multiples ou de l'enquête « clé en main » en une heure ? Dans ce contexte, le rôle de l'enseignant en sociologie, rarement sociologue, revient soit à enseigner le contenu d'une discipline complètement extérieure au monde de l'architecture, soit à adapter ses prescriptions méthodologiques à une réalité sur laquelle il n'a aucune prise. L'exigence de transdisciplinarité, renforcée par la différence entre les statuts des enseignants – qui vont du vacataire employé à l'heure au professeur, comme à l'université – se mue en la contrainte de nourrir une illusion sur laquelle sera bâtie une pratique professionnelle, celle que l'on devient également sociologue en école d'architecture, et que les passerelles mises en place par le traité de Bologne ouvrent aux étudiants de cette filière les portes du monde universitaire suite à l'obtention d'un mémoire dit de recherche, pourtant éloignée des critères d'évaluation de l'université.
- 19 Loin d'être spécifique à l'école d'architecture, cette demande « d'expertise sociologique » et de transmission pédagogique se multiplie au fur et à mesure des créations de formations en gestion de l'environnement. Enseignante dans différents cursus (master en sciences et gestion de l'environnement, Chaire en Architecture et Développement durable à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) puis, en master international sur les éco-innovations, en master professionnel de construction durable, ou encore spécialisé dans l'énergie et les mobilités en milieu urbain à l'Université de Versailles Saint-Quentin (UVSQ)), Sophie Némoz a pu observer un même enjeu autour de cette demande universitaire : l'acceptabilité sociale des projets à vocations environnementales. Formulée par les collègues enseignants comme par les étudiants, cette sollicitation des compétences sociologiques consiste au final à « les aider à traduire des connaissances techniques dans un langage recevable par tous, et d'identifier les canaux par lesquels le savoir scientifique doit passer pour s'intégrer au savoir profane » (Gotman, 2010 : 72). S'il y a là un défi bien connu, et longuement traité par les manuels de sociologie, la transformation d'une question sociale en question sociologique ne suscite pas l'intérêt immédiat chez les diverses parties prenantes des formations pluridisciplinaires en environnement. Plutôt que d'éluder leurs représentations d'une application utilitaire de la sociologie, il importe de les écouter et de déconstruire les prénotions, à commencer par dissiper les confusions fréquentes avec d'autres sciences humaines et sociales, voire avec les études marketing, et à circonscrire les domaines d'expertise des approches sociologiques, ainsi que de leurs différentes méthodes. Suite à cet enseignement exploratoire des savoirs propres à la discipline, il a pu être engagé une discussion sur les connaissances à mettre en œuvre dans le cadre de projets interdisciplinaires et la faisabilité d'un accompagnement rigoureux en sociologie (monitorat de recherches bibliographiques en master de sciences et gestion de l'environnement (ULB), tutorats d'enquêtes quantitatives dans les masters professionnels de l'UVSQ).
- 20 Tout en précisant les opportunités et les limites d'une extension du volume horaire des enseignements de la sociologie le temps d'une année universitaire où ces formations

d'experts en environnement sont dispensées, Sophie Némoz réinterroge leurs présupposés sur l'acceptabilité des techniques écologiques à la croisée de multiples dimensions de la vie sociale. Cette approche multi-niveaux se différencie des modèles prédictifs que la psychologie sociale a développés à partir des intentions déclarées par les individus (Ajzen et Fishbein, 1980). Dans le domaine des innovations environnementales, les freins et les leviers au changement de pratiques sont approfondis à travers trois échelles d'observation sociologique : macro-sociale (acceptabilité socio-politique), méso-sociale (acceptabilité des organisations publiques, privées et associatives), et micro-sociale (acceptabilité des individus usager) (Némoz, 2012a). Plus qu'un consentement à un instant «t», ou un comportement passif, l'analyse de la notion d'acceptabilité en sociologie permet de comprendre les décalages et les blocages éventuels entre les différentes dynamiques sociales où les projets d'éco-innovation peuvent s'insérer. Dans ce processus non-linéaire, l'enseignement sociologique à des classes internationales porte plus particulièrement sur la dimension interculturelle des besoins en compétences dans les métiers actuels et de demain. Devenue co-responsable de la formation « International Professional Master in Management of Eco-Innovation » à l'Université de Versailles Saint-Quentin, Sophie Némoz est aujourd'hui chargée d'animer plusieurs modules de connaissances, aussi bien pratiques, que méthodologiques ou théoriques. La conception de masters à visée environnementale, adossés à des laboratoires de recherches pluridisciplinaires, offre au sociologue la possibilité de témoigner concrètement des apports et des difficultés du croisement interdisciplinaire des savoirs, tout en œuvrant à la circulation des connaissances entre recherche et formation.

La collaboration scientifique

- 21 De la même façon, l'une et l'autre avons été amenées à participer à des collaborations scientifiques mettant en avant une autre discipline que la sociologie que l'on intégrait en raison de ses vertus explicatives des facteurs sociaux et environnementaux. C'était par exemple le cas pour une mission menée à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) par Anahita Grisoni⁵. L'étude « Record » s'inscrit dans la continuité de ces travaux, et c'est à la fois en tant que sociologue et en tant qu'urbaniste qu'elle a participé, entre janvier et juin 2010, à la constitution de la seconde étape d'un questionnaire visant à mettre en évidence l'influence des inégalités sociales et environnementales sur le développement des maladies coronariennes. Le travail de thèse d'Anahita Grisoni portait sur les pratiques alimentaires alternatives, favorisant l'agriculture biologique. Ces données qualitatives de terrain auraient pu servir de base à l'élaboration d'un protocole d'enquête quantitative portant sur des objectifs similaires. Pourtant, l'intégration de ces nouvelles pratiques au champ de l'épidémiologie sociale ne s'est pas produite. En effet, le passage d'une discipline à l'autre, à travers les items de préhension du réel qui les caractérise, est loin de constituer une évidence. Même dans sa version quantitative, la méthodologie employée dans les enquêtes sociologiques implique d'une part le choix d'une population sélectionnée en fonction de la construction préalable d'un objet la rendant homogène, et d'autre part un travail de préparation à la fois bibliographique et qualitatif. Les études de cohortes, quant à elles, impliquent la création d'un échantillon de population représentatif, soit, par nature hétérogène. De la même façon, l'épidémiologie évoluant dans le champ académique français en tant que « discipline scientifique » l'engage dans une logique de reproductibilité et de validité des items, soit, des questions posées, et induit par conséquent qu'elles préexistent à l'enquête dans la littérature. Enfin, l'inscription des sciences exactes dans un espace universitaire globalisé essentiellement anglophone implique de relever le défi de la reproductibilité, qui sied mal à la description de pratiques culturellement ancrées et spécifiques au territoire national qui les accueille, en particulier en matière d'alimentation. Dans ce contexte, la standardisation scientifique consiste en une approche en surface de la recherche et se traduit par la domination d'un champ scientifique sur l'autre, comme le souligne ici Craig Calhoun :

« Mais cette domination ne s'exprime pas seulement en termes de chiffres et de ressources. De plus en plus, les gouvernements de par le monde évaluent leurs propres universitaires, y compris les sociologues, à l'aune de critères »

internationaux », ce qui implique de publier dans des revues « occidentales », et en particulier des revues étasuniennes [...] Nombre de sociologies nationales, régies par leurs contacts occidentaux et les publications en anglais, cessent de se confronter aux questions nationales et aux problèmes locaux. Au sein des États se développent des pressions globales qui minent la division nationale du travail sociologique en enfonçant des coins entre les quatre sociologies. » (Calhoun, 2009 : 141)

- 22 Cette difficulté des pratiques interdisciplinaires ne se manifeste pas uniquement du côté de la traditionnelle et réfutable opposition entre sciences « dures » et sciences « molles », mais touche également d'autres jonctions, notamment entre les sciences économiques et sociales. C'est un des enseignements que Sophie Némoz a appris au cours de son post-doctorat à l'Institut de Gestion en Environnement et d'Aménagement du Territoire de l'Université Libre de Bruxelles (IGEAT-ULB). L'objectif de ce projet anglophone consistait à étudier les effets rebonds associés à l'amélioration de l'efficacité des usages de l'énergie chez les ménages belges. À terme, il s'agissait d'analyser les instruments politiques à mettre en œuvre pour limiter, voire éviter les conséquences perverses d'une surconsommation énergétique, en faisant le lien avec la réalité des ménages. Financée par la Politique scientifique fédérale de la Belgique, la recherche « Household Energy Consumption and Rebound Effect » (HECoRE) s'est appuyée sur un travail d'équipes pluridisciplinaires (Némoz *et al.* 2012b). Celui-ci a réuni pendant deux ans des enseignants-chercheurs en sciences humaines et sociales de l'Université Libre de Bruxelles, des économistes de l'Université d'Anvers (UA) et des ingénieurs de l'Institut wallon de Conseils et d'Études en Développement durable (ICEDD). Parmi les écarts observés entre les prévisions des modèles économiques et les impacts réels des politiques mises en œuvre, l'« effet rebond », ou effet de « reprise », se fait la source de controverses. Dans le domaine du transport automobile et du chauffage domestique, la sensibilité de la consommation aux variations des coûts financiers, liées aux progrès en efficacité technique, aurait pour conséquence une perte d'économie d'énergie de l'ordre de 10 à 30% par rapport aux gains escomptés des progrès en efficacité (Herring et Sorrell, 2009 : 38). Si ces estimations internationales sont les plus fiables qu'il existe à ce jour (op. cit., 2009 : 38), l'explication en termes d'effets rebonds est tout de même à prendre avec précaution. Elle pourrait contrecarrer les tentatives de lutte contre le changement climatique, ce qui suscite des polémiques au sein des sciences environnementales et de l'écologie industrielle d'une part (Binswanger, 2001, Sanne, 2000). D'autre part, un tel contre-effet des politiques d'amélioration de l'efficacité énergétique reste sujet à caution en sciences économiques (Sorrell, 2009). Une partie de la réalité échappe encore à leur quantification, car l'effet rebond peut avoir des impacts « indirects » lorsque l'argent économisé par les individus est dépensé dans d'autres services énergétiques ou dans des biens de consommation. En outre, le phénomène a des implications plus larges sur l'économie tout entière (effet rebond macro-économique) dont la capture est difficilement quantifiable (Dimitropoulos, 2007).
- 23 Au-delà de la controverse scientifique, les effets rebonds constituent ce qu'Isabelle Stengers appelle un « concept nomade » (1987), voyageant parmi les disciplines des techno-sciences de l'énergie. Au commencement de la recherche HECoRE en 2010, l'état de l'art préliminaire n'a en revanche pas identifié la trace d'échanges transfrontaliers avec la sociologie. Dans le cadrage initié en micro-économie, les effets rebonds renvoient aux comportements individuels de surconsommation énergétique après l'achat d'équipements de meilleure efficacité. Le paradoxe est ainsi découpé en deux dimensions : l'offre de plus grande performance technique d'un côté, et de l'autre, une demande plus énergivore à l'usage. Si cette dernière dimension dite « comportementale » a motivé l'intégration d'une sociologue dans la recherche conjointe avec les disciplines expertes de l'économie et des sciences de l'ingénieur, la confrontation des résultats qualitatifs et quantitatifs, par nature très diverse, n'a pas permis d'aboutir à la simulation de l'impact de futurs scénarios de tarifications énergétiques sur la demande d'énergie des ménages belges.
- 24 À défaut de logiciels économétriques adaptés et, suite à la délégation d'une partie des tâches de coordination du projet HECoRE à Sophie Némoz, il a été néanmoins possible

de développer un nouveau modèle de compréhension socio-anthropologique des effets rebonds (Némoz, 2011a ; Némoz, 2011b ; Némoz, Wallenborn, 2012c). Sans surdéterminer le problème par l'amélioration de l'efficacité énergétique et les calculs individuels coûts-bénéfices, le croisement des sciences sociales et techniques a permis de conceptualiser la transition systémique des pratiques énergétiques de 1960 jusqu'à aujourd'hui. En confrontant les données qualitatives recueillies par Sophie Némoz lors de sa recherche documentaire et d'entretiens biographiques auprès des ménages belges, avec les données quantitatives issues de la recherche statistique des ingénieurs de l'ICEDD, les interactions et les effets réciproques entre les dimensions sociétales et technologiques ont pu être analysés. L'étude de la reconfiguration progressive des usages quotidiens, au fur et à mesure de leur équipement en appareils plus efficaces, rend intelligible le problème de la croissance tendancielle des consommations énergétiques par individu, en identifiant les dynamiques symboliques, matérielles et les systèmes d'acteurs politiques et professionnels à l'œuvre au-delà de la sphère domestique des ménages (Némoz, 2013a ; Némoz, 2013b ; Némoz, 2013c). La performance réelle de leurs pratiques énergétiques dépend moins de l'efficacité de leurs nouveaux appareils que de leur environnement sociotechnique, des infrastructures, des normes et des modes d'organisation qui évoluent plus lentement. À l'issue de cette recherche interdisciplinaire sur la controverse des effets rebonds, Sophie Némoz poursuit l'étude des solutions alternatives à l'hyper responsabilisation des individus par une hausse des prix de l'énergie. Dans le cadre de la recherche-action « Smart Campus » (INET - REEDS, 2012-2015), elle analyse l'impact d'un réseau intelligent de production d'énergie renouvelable expérimenté à l'échelle locale de deux territoires universitaires en régions franciliennes et bruxelloises. L'objectif de ce projet international, en partenariats publics-privés, est de fournir un service électrique de mobilité partagée aux membres du personnel. La recherche sociologique porte sur les processus de participation et de coordination des acteurs de la conception à l'utilisation, en passant par la gestion de ce nouveau système de pratiques automobiles davantage mutualisées et territorialisées.

- 25 Dans les deux premières parties de cet article, nous avons vu que la posture de l'expertise en sociologie comporte des risques, et notamment celui d'instrumentalisation. De la même façon, nos expériences d'enseignement et de collaboration scientifique avec d'autres champs disciplinaires nous ont montrés que, bien souvent, la posture du sociologue spécialisé dans les questions environnementales est soumise à un rapport de force indépendant de raisons « scientifiques », qui portent préjudice au bon déroulement de la discipline et met en péril les conditions de l'interdisciplinarité. L'extrait du texte de Craig Calhoun offre ici quelques pistes de réflexion sur l'origine de ces rapports de force :

« Un rôle important de la science dans la sphère publique consiste à produire des théories et des preuves capables de retenir l'attention de ceux qui abordent les questions pratiques avec des intérêts et des valeurs différentes. La recherche qui informe le débat public est trop souvent faite pour appuyer telle ou telle position. Le problème est encore accru par le fait qu'une telle recherche est produite sur la base d'un contrat avec des entreprises qui ne cherchent pas à faire avancer le savoir scientifique, et par la nécessité d'avoir un débat ouvert quant aux résultats, et aux arguments qui s'ensuivent. Ces entreprises – qu'elles soient à vocation commerciale ou non – se sont largement développées parce qu'elles étaient demandées de la part des décideurs et de groupes d'intérêts. » (Calhoun, 2009 : 140)

- 26 Faut-il pour autant renoncer à la volonté d'apporter un savoir issu de la société et destiné à la société dans le cadre d'une approche scientifique ? Suivant les prescriptions de Cecilia Claeys dans une interview réalisée en 2009⁶, on pourrait considérer l'interdisciplinarité comme un futur possible pour les sciences en général. Dans leur ouvrage commun *Le souple et le dur, les sciences sociales au service de la biomédecine*, paru en 2009, Guy de Thé et Christophe Perrey analysent en détail l'organisation pragmatique de l'interdisciplinarité au sein d'une unité de recherche en épidémiologie. Véritable manifeste pour une reconnaissance

de l'interdisciplinarité légitime, qu'ils apparentent à un « nomadisme culturel » reposant sur l'intégration des problématiques anthropologiques aux travaux de sciences dites exactes, les auteurs invitent le monde de la recherche au développement de problématiques communes aux différents champs disciplinaires, en citant Edgar Morin : « l'histoire des sciences n'est pas seulement celle de la constitution et de la prolifération des disciplines, mais en même temps celle de la rupture des frontières disciplinaires, d'empiètement d'un problème, d'une discipline sur une autre, de circulation des concepts, de formation de disciplines hybrides qui tendent très vite à s'autonomiser » (de Thé, Guy, Perrey, Christophe, 2009 : 10). D'autre part, faut-il renoncer au principe d'utilité sociale de la sociologie ? Pour Mathieu Uhdale, « identifier les zones pertinentes de conflits, d'antagonismes et de souffrance, mais aussi les faire connaître dans la société constitue le principe d'une utilité directe de la sociologie » (Uhdale, 2008 : 97).

27 Dans le contexte de l'environnement, porteur d'attentes sociales importantes et multiples, la mise en place des conditions d'une interdisciplinarité réelle semble être incontournable pour parvenir à aborder les problématiques environnementales à partir d'une approche qui ne réduit pas la complexité physique et sociale des phénomènes. De la même façon, face à la demande de participation au débat public autour des controverses environnementales, le sociologue ne peut se tenir à l'écart, laissant ainsi le champ libre à une « expertise » partisane qui soutiendrait le point de vue d'une partie des acteurs.

Le rôle du sociologue dans les controverses environnementales

28 Cette double nécessité requière une double affirmation, déontologique et méthodologique dans la posture du sociologue. Cette posture est plus généralement résumée ici par Pierre Bourdieu : « il faut être un savant autonome qui travaille selon les règles du *scholarship* pour pouvoir produire un savoir engagé, c'est-à-dire un *scholarship with commitment*. Il faut, pour être un vrai savant engagé, légitimement engagé, engager un savoir. Et ce savoir ne s'acquiert que dans le travail savant, soumis aux règles de la communauté savante. » (Bourdieu, 2002). Rejetant l'opposition entre la posture de *scholarship* et celle de *commitment*, l'auteur souligne qu'il n'y a pas de dichotomie entre la figure du scientifique et celle du chercheur engagé, mais que les recherches diffèrent en étant plus ou moins liées aux intérêts du politique :

« Autrement dit, il faut faire sauter un certain nombre d'oppositions qui sont dans nos têtes et qui sont des manières d'autoriser des démissions : à commencer par celle du savant qui se replie dans sa tour d'ivoire. La dichotomie entre *scholarship* et *commitment* rassure le chercheur dans sa bonne conscience, car il reçoit l'approbation de la communauté scientifique. C'est comme si les savants se croyaient doublement savants parce qu'ils ne font rien de leur science. [...] Cette réserve, cette fuite dans la pureté, a des conséquences sociales très graves. Des gens comme moi, payés par l'État pour faire de la recherche, devraient garder soigneusement les résultats de leurs recherches pour leurs collègues ? Il est tout à fait fondamental de donner la priorité de ce qu'on croit être une découverte à la critique des collègues, mais pourquoi leur réserver le savoir collectivement acquis et contrôlé ? » (Bourdieu, 2002).

29 Sans vouloir rappeler ici les *Règles de la méthode sociologique*, observons tout au moins que cette posture de scientifique engagé – *scholarship with commitment* – ne peut se réaliser dans un contexte interdisciplinaire ou non, qu'à condition que le sociologue mette en place l'ensemble des étapes de la recherche, de la création de l'objet et de la formulation des questions de recherche à la publication des résultats en suivant un protocole scientifique, quels que soient les résultats attendus de la recherche.

30 Or, si l'invitation à adopter une posture de chercheur engagé – *scholarship with commitment* – est constante, il n'en demeure pas moins que les modalités de mise en œuvre de cette démarche restent aléatoires. Dans un texte inédit consacré à cette question, H. Becker expose ce constat :

« Le terme d'engagement (*commitment*) connaît une popularité croissante dans le débat sociologique. [...] Malgré cette utilisation répandue, l'apparition du

concept d'engagement dans la littérature sociologique présente une particularité qu'un lecteur vigilant aura remarquée. Le concept d'engagement ressort indemne de toutes les tentatives d'explication formulées dans des articles citant pourtant abondamment des écrits antérieurs consacrés à des concepts qui nous sont aussi familiers que ceux de pouvoir ou de classe sociale. Voilà qui laisse supposer ce dont il en retourne en fait : le concept d'engagement a rarement fait l'objet d'une analyse formelle, et l'on observe peu de tentatives de l'intégrer explicitement aux théories sociologiques actuelles. Au lieu de cela, il a plutôt été traité comme un concept primitif, introduit au besoin, sans justification ni examen de ses signes distinctifs ou de son identité. Comme c'est souvent le cas de concepts utilisés de façon ad hoc, dont on fait l'économie de l'analyse, le terme en est venu à englober un large éventail de significations de sens commun, charriant ainsi toutes sortes d'ambiguïtés fort prévisibles. » (2006 :179)

- 31 Invitant à dépasser la quête d'une simple cohérence entre des actions individuelles et des valeurs collectives, H. Becker propose d'intégrer l'élément suivant : « Afin d'éviter ce péché tautologique, il nous faut caractériser le fait d'être engagé (being committed), indépendamment de l'engagement en acte qu'il est censé expliquer. » (2006 : 183). C'est exactement dans cette perspective que nous intégrons ici la démarche de recherche engagée, dans laquelle le sociologue s'engage en fonction de son rapport conscient et inconscient à un système de valeurs et de représentations, sans pour autant devenir le porte-parole de son terrain d'étude.
- 32 Dans son terrain de recherche, Anahita Grisoni se pose la question du sens des termes de nature, écologie, environnement, développement durable pour les différents types d'acteurs à partir d'une étude de terrain sur le mouvement NoTAV qui s'oppose à l'installation de la ligne ferroviaire Lyon-Turin. Cette mobilisation italienne a été étudiée en tant que mouvement social par Donatella Della Porta et Gianni Piazza en 2008. Anahita Grisoni l'aborde aujourd'hui à partir de l'analyse du croisement entre l'argumentaire sur la crise des marchés financiers et la crise environnementale, porté par les militants du mouvement. Ce nouveau registre discursif apparaît comme un renouvellement des causes de la mobilisation pour un groupe d'opposants qui fête cette année ses vingt ans. Dans la perspective de Pierre Rosanvallon et de Thierry Pech, qui définissent la « nouvelle critique sociale » comme « l'urgence d'analyser les nouvelles lignes d'antagonismes qui structurent la société, mais qui manquent actuellement de visibilité pour donner prise à l'action politique » (Uhdale, 2008), il s'agit de s'interroger sur cette nouvelle confrontation opposant l'écologie au développement durable, notion aux fondements de l'argumentaire des pouvoirs publics nationaux et de l'Union européenne pour justifier ce projet de transport ferroviaire.
- 33 Dans ce contexte, s'interroger sur la ou les définitions que les acteurs donnent de termes faisant *a priori* partie d'un champ lexical similaire, celui de l'environnement, permet de remettre en question les termes des rapports de forces qui se dessinent au-delà de catégories habituelles opposant militants et non-militants, acteurs locaux et personnes extérieures, ruraux et urbains. Cette réappropriation de ces catégories par les acteurs est porteuse d'un mode de vie et d'un projet de société qui excèdent largement la notion « d'effet NIMBY » et qui constituent une alternative à une représentation sociale de la nature basée sur des valeurs technico-scientifiques. Ce terrain d'étude représente une controverse environnementale, selon la définition qu'en donnent Rémy Barbier et Isabelle Rémy, dans la mesure où les trois groupes d'acteurs identifiés – opposants, acteurs institutionnels nationaux et acteurs de l'Union européenne – défendent tous l'idée d'un aménagement « écologique » du territoire. Si l'on se contentait d'aborder ces catégories discursives sans se poser la question de l'équivocité du sens et de la nécessité de les définir dans les questions de recherche, la controverse ici proprement environnementale pourrait être réduite à une controverse scientifique opposant des acteurs profanes à des institutions soutenues par des résultats d'experts. Ici, la question du sens des catégories permet de mettre en avant la posture des acteurs impliqués dans cette controverse, tant subjective et intime que politique et publique, tant locale que nationale et européenne, tant rurale qu'urbaine. Ces expériences subjectives suivent une méthodologie

qualitative basée sur des entretiens semi-directifs et des groupes de discussion (*focus groups*). De cette manière, le sociologue ne s'éloigne pas d'un protocole de recherche scientifique, sans pour autant rejoindre le corps des chercheurs de l'observatoire national mis en place au début des années 2000. Il ne s'agit pas de s'interroger sur les conséquences réelles du projet d'aménagement pour la santé et l'environnement local, mais de peser dans la balance des arguments favorisant sa construction.

34 Le rôle du sociologue engagé se joue également dans son implication dans des structures professionnelles. Durant six mois, Anahita Grisoni a été responsable d'un pôle développement durable au sein d'une association gérant les centres d'animation du 10^e arrondissement à Paris. Dans cette perspective, il s'agissait de réfléchir à la manière de rendre cette notion applicable dans un milieu professionnel, traversé par des rapports de force entre les employés et les dirigeants et inscrit dans un contexte géopolitique local. En effet, les employés du CRL10⁷ – personnel d'accueil, chargés de mission jeunesse, animateurs – étaient déjà porteurs de représentations variées relatives à cette notion, généralement considérée comme « galvaudée » ou peu efficace pour l'action sociale dans ce quartier dit difficile. L'existence même de ce poste, investi par une personne détenant un doctorat, en dehors des critères de recrutement habituels, de laquelle on ne savait pas si elle se situait du côté de la direction ou de celui des employés, accentuait cette méfiance. La part de budget dédiée au développement durable semblait venir spolier les autres activités existantes, et jugées plus fondamentales en fonction de la raison sociale de l'association. La mise en place d'activités autour du développement durable était considérée *a priori* comme une contrainte supplémentaire, venant peser sur les tâches des employés.

35 Délaissant les outils techniques habituellement employés dans ce registre tel que l'Agenda 21 ou « l'éducation environnementale », la création du pôle a été basée sur une enquête de terrain, composée d'une trentaine d'entretiens individuels, informels et non enregistrés, auprès de tous les employés permanents du centre, dans la mesure où les animateurs y avaient un statut d'indépendants. Un appel à projet, destiné aux employés a été réalisé ; un questionnaire quantitatif, basé sur les résultats de l'enquête qualitative, a été distribué à plus de deux cent usagers et animateurs des centres par les employés qui ont été formé individuellement à la passation de questionnaires, sur la base du volontariat. Le pôle développement durable a donc été créé à partir d'une réelle enquête de terrain, cherchant à déjouer l'existence de rapports de force préexistants ; on peut considérer que les actions mises en place étaient à l'image des attentes, des contradictions, des connaissances et des questionnements de toute l'équipe. Les activités organisées mettaient en avant le volet social du développement durable et consistaient notamment à prendre en charge les populations de jeunes et de migrants afghans sans papiers présents dans l'arrondissement afin de ne pas disqualifier la dimension sociale de cette notion.

36 Ce projet n'a pu cependant être réalisé qu'à une échelle réduite, celle des locaux de l'association. Le 10^e arrondissement de Paris est traversé par des thématiques sociales fortes : présence des migrants afghans autour du canal St Martin, prostitution des enfants Roms, très fortes inégalités socioéconomiques entre les différents territoires de l'arrondissement, et qui sont l'objet de l'attention de la plupart des employés du CRL10. À l'échelle géopolitique locale, impliquant les conseillers et les élus d'arrondissement et institutions, l'agenda et les décisions politiques du parti rendaient inenvisageables les mesures pensées au sein de l'association. La coalition socialiste – Europe Écologie les Verts (EEVV) était également porteuse d'attentes pour le pôle développement durable, fondées sur la volonté de créer des activités autour de la nature en ville : Agenda 21, semaine du développement durable, conférences sur l'environnement. Toutes ses activités étaient dirigées vers les catégories favorisées du quartier. Les limites de cette expérience, tout comme son succès à une échelle spatio-temporelle réduite, ont permis de relever le caractère applicable d'une recherche menée à partir d'un réel protocole scientifique et d'une posture engagée.

37 La posture du chercheur engagé peut également permettre de dénaturer la gestion sociale et politique des questions environnementales. Sophie Némoz a fait valoir cet apport scientifique auprès du Plan Urbanisme Construction et Architecture du ministère français de l'écologie (PUCA) et l'Agence de la Maîtrise de l'Énergie et de l'Environnement (ADEME), suite

à leur premier cofinancement d'une thèse en sociologie sur l'éco-construction (Némoz, 2009). Étroitement impliquées dans la promotion du référentiel français de la Haute Qualité Environnementale des Bâtiments (HQE), et des projets d'expérimentations résidentielles : « Villas Urbaines Durables » (programme VUD), ces deux organisations publiques étaient désireuses d'un retour d'expériences à la veille du Grenelle de l'Environnement (2007). Cette recherche doctorale a dû faire preuve d'une grande créativité pour le constituer en un nouvel objet d'étude sociologique. En effet, dans cette discipline, seule une enquête lui avait été consacrée en France : le mémoire du docteur Salvador Juan sur la maison solaire (1985). Vingt ans plus tard, le projet de thèse de Sophie Némoz consistait à élargir le savoir des sciences sociales sur un phénomène que l'on appelle plus généralement : « l'habitat durable », sans connaître précisément les arcanes de sa construction sociale. Si cette qualité exploratrice a retenu l'intérêt des parties prenantes de l'institutionnalisation française, l'enquête des coulisses de l'action publique, à travers le suivi semaine après semaine de l'évolution des préoccupations politiques et de la fusion ministérielle des portefeuilles de l'Environnement et de l'Équipement (2007), était inattendue par les commanditaires de cette recherche doctorale.

38 De même, le recours au « principe du détour », développé par George Balandier (1988), a été proposé par Sophie Némoz, ressentant la nécessité d'une prise de distance interculturelle, adaptée à la nature à la fois internationale et idéologique de son objet de recherche, et sachant que « ce changement de point de vue discerne mieux comment le politique et le pouvoir s'accommodent de la nouveauté et de l'inédit » (Balandier, 1988 : 27). Au total, près d'une centaine d'entretiens biographiques ont été menés en Finlande, en Espagne, et en France où l'enquête ethnographique ne s'est pas limitée aux terrains d'expérimentations publiques. En s'immergeant également dans l'univers des projets d'éco-construction privée, qu'ils soient à l'initiative de constructeurs industriels ou de ménages, maîtres d'ouvrage de la qualité environnementale de leurs futures habitations, Sophie Némoz a pu faire apparaître ce qui fait sens dans le particularisme français de cette innovation environnementale. Les grands corps d'État ont longtemps œuvré à un développement dirigiste et centralisé plutôt qu'international, ou au soutien local des initiatives de la société civile. Un travail scientifique a pu être mené au sens où Max Weber définit son défi : « Découvrir comment et pourquoi des phénomènes observés se rattachent les uns aux autres » (1992 : 65).

39 Avec sa contribution à la sociologie cognitive, précisément intitulée : *Engagement et distanciation*, Norbert Elias commente, tout comme Raymond Aron, l'idée wébérienne de « neutralité axiologique ». Il remarque à son propos qu'« Ils [les spécialistes des sciences humaines] ne peuvent cesser de prendre part aux affaires sociales et politiques de leur groupe et de leur époque, ils ne peuvent éviter d'être concernés par elles. Leur propre participation, leur engagement conditionne par ailleurs leur intelligence des problèmes qu'ils ont à résoudre en leur qualité scientifique » (Elias, 1993 : 65). De fait, un an après la soutenance de sa thèse, en post-doctorat à l'Université Libre de Bruxelles, le rôle du sociologue engagé n'a pas quitté Sophie Némoz qui a répondu à la demande d'une étude d'impacts de plusieurs politiques européennes de l'énergie sur la justice sociale. Émanant de la Fondation Roi Baudouin, cette commande d'expertise comportait une dimension prospective puisqu'il s'agissait d'évaluer plus spécifiquement trois mesures climatiques qui n'étaient pas encore opérationnelles en Belgique : une taxe carbone, l'installation de compteurs intelligents, ainsi que l'approche collective et locale de la rénovation thermique des bâtiments 'rue-par-rue' (Bauler *et al.*, 2011).

40 Ce travail d'évaluation 'ex ante' s'est appuyé sur « l'hypothèse que des mesures climatiques s'imposent aussi dans une perspective d'égalité sociale, parce que les personnes les plus vulnérables seront les plus gravement touchées à moyen et/ou long terme » (Bauler *et al.*, 2011 : 9). À l'issue de la consultation des parties prenantes en Belgique (ONG, entreprises, syndicats, pouvoirs publics, universitaires, experts en matière de justice et de changement climatique), tous ces acteurs se sont accordés sur la mesure la moins courante parmi les trois évaluées, à savoir : le lancement d'une dynamique collective et territoriale de rénovation thermique rue-par-rue. Fondé sur la matérialisation des processus d'adaptation aux changements climatiques *via* de nouveaux travaux d'infrastructure, cet instrument politique présente à la fois un potentiel important d'économie d'énergie et de réduction de la pauvreté

énergétique des ménages, selon les experts du secteur en Belgique. Après la conduite de leur entretien collectif, Sophie Némoz a souligné plusieurs pistes de réflexion quant aux façons d'impliquer les locataires, les propriétaires défavorisés et les professionnels dans ce type de rénovation, car, pour être efficace, la création d'agences locales d'accompagnement nécessite encore une connaissance approfondie des contextes socio-territoriaux.

Conclusion

- 41 Le cas des « controverses environnementales » vient modifier les rapports qu'entretiennent recherche et expertise dans le champ de la sociologie. En matière de production de normes adaptées à l'urgence des enjeux environnementaux, la demande sociale adressée aux chercheurs semble à première vue requérir l'adoption d'une posture d'expertise, inscrite dans le cadre interdisciplinaire des sciences de l'environnement. Pourtant, les exigences de la recherche fondamentale demeurent, posant notamment au sociologue la question de l'engagement, et ce d'autant plus dans les cas où le sociologue est invité à participer à l'interprétation de controverses environnementales, porteuses d'une grande conflictualité entre les acteurs sociaux. En s'interrogeant sur la manière dont la sociologie, prise entre ces deux exigences, la participation et la distanciation, pouvait s'approprier l'objet « environnement », cet article remet en question les frontières apparentes entre la posture de l'expertise, *a priori* plus objective, et celle de l'engagement.
- 42 La première partie identifie les risques liés à l'expertise. Elle peut entraîner une trop grande distance et un manque d'empathie avec les acteurs et les causes qu'ils défendent, voire une instrumentalisation de la sociologie. Dans une seconde partie, cet article rend compte de la complexité de l'exercice à travers l'analyse réflexive des expériences des deux auteures dans le milieu de la recherche et de l'enseignement. En effet, dans le contexte de l'interdisciplinarité, mais aussi des rapports de force inhérent à l'organisation du travail et auxquels le domaine scientifique n'échappe pas, le choix des questions de recherche et de la méthodologie, le déroulement de l'enquête et la sélection des apports théoriques sont en grande partie conditionnés par le positionnement hiérarchique des chercheurs et les marges de manœuvre qui en découlent. Faut-il, pour autant, renoncer au principe d'interdisciplinarité et à une recherche engagée lorsqu'il s'agit des enjeux environnementaux ? La posture du « scholarship with commitment », proposée par Pierre Bourdieu, a été retenue ici pour développer, dans la troisième partie, des pistes de réflexion quant aux possibilités d'engagement du sociologue tant dans le cadre de la recherche fondamentale que dans celui de la recherche appliquée.
- 43 Plus qu'une conformation épistémologique, ces processus de coproduction des savoirs sur les controverses environnementales renouvellent les modes d'engagement sociologique dans les relations entre sciences et sociétés. Ces derniers participent autant à la discussion des théories explicatives, à la réflexion sur ce qu'elles apprennent de la gestion sociale des questions environnementales, qu'à des recommandations pratiques pour l'action.

Biographie

- 44 Anahita Grisoni est chercheur contractuel à l'UMR5600 Environnement, Ville, Société et coordonne l'axe deux « développement durable » du réseau franco-allemand de recherche « Saisir l'Europe – Europa als Herausforderung ».
- 45 Sophie Némoz est docteur en sociologie, maître de conférences contractuel au sein de la Chaire internationale sur les éco-innovations et co-responsable du Master 2 international et professionnel en management de l'éco-innovation à l'Université de Versailles Saint-Quentin.

Bibliographie

- Adam, Chr., 2009, « L'asocialité des sciences sociales expertes » in *A quoi servent les sciences humaines*, Revue *Tracés*, Lyon, Hors Série 2009, pp. 111-121.
- Ajzen, I. et M. Fishbein, 1980, *Understanding attitudes and predicting social behaviour*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- Balandier, G., 1985, *Le détournement*, Paris, Fayard, coll. « L'espace politique ».

- Barbier, R., Ph. Boudes, J.-P. Bozonnet, J. Candéau, M. Dobré, N. Lewis et F. Rudolf, 2012, *Manuel de sociologie de l'environnement*, Presses Universitaires de Laval.
- Bauler, T., S. Némoz, C. Schmitz et G. Wallenborn, 2011, *Politiques d'atténuation du changement climatique et justice sociale en Belgique. Analyse de trois mesures et recommandations*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 78 p.
- Becker, H., 2002, *Les Fielles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- Becker, H., 2006, « Notes sur le concept d'engagement », *Tracés*, n° 11, 2006/2, pp.178-191
- Binswanger, M., 2001, "Technological progress and sustainable development: what about the Rebound Effect?", *Ecological Economics*, n°36, pp. 119-132.
- Bourdieu, P., 1984, *Homo academicus*, Paris, éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- Bourdieu, P., 2002, « Pour un savoir engagé », *Le Monde Diplomatique*, (février).
- Burawoy, M., (dir.), 2009, « Pour la sociologie publique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Paris, Le Seuil, 2009/1 - n° 176-177, p.121-144.
- Calhoun, C., 2009, « Fausses divisions » in « Pour la sociologie publique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Paris, Le Seuil, - n° 176-177, pp.140-144.
- Darré, J.-P., 1999, *La production de connaissance pour l'action. Arguments contre le racisme de l'intelligence*, Paris, Maison des sciences de l'homme.
- De Thé, G. et Chr. Perrey, 2009, *Le souple et le dur, Les sciences humaines au service des sciences biomédicales*, CNRS éditions, Paris.
- Dimitropoulos, J., 2007, "Energy productivity improvements and the rebound effect: An overview of the state of knowledge", *Energy Policy*, n°35, p. 6354-6363.
- Duval, M., 2002, *Un ethnologue au Mandarom, Enquête à l'intérieur d'une secte*, PUF, Paris.
- Elias, N., 1993 [1983], *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard.
- Foster, J.B., 2011, *Marx écologiste*, Editions Amsterdam, Paris, (1^{ère} édition américaine 2009).
- Gibbons, M., C. Limoges, H. Nowotny, S. Schwartzman, P. Scott et M. Trow, 1994, *The New Production of Knowledge. The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, Sage Publications, Londres.
- Grisoni, A., 2011, *Sous les pavés, la terre: culte du bien-être et nouveaux métiers : la naturopathie en expansion sur l'espace public*, Thèse de doctorat en sociologie, EHESS.
- Gotman, A., 2010, « Transformer une question sociale en question sociologique » in De Singly, F., Giraud C., Martin, O., *Nouveau manuel de sociologie*, Paris, Armand Colin, pp. 68-79.
- Hassid, M.-J., 2010, « Du statut de chercheur au statut d'expert », *Tracés* 2010/3, (n°HS-10), pp.151-160
- Herring, H. et S. Sorrell, 2009, *Energy Efficiency and Sustainable Consumption*, Londres, MacMillan, 266 p.
- Ingold, A., 2011, « Écrire la nature : de l'histoire sociale à la question environnementale », *Annales Histoire, Sciences sociales*, Editions de l'EHESS, Paris, pp. 11-29.
- Juan, S., 1985, *De la maison solaire à l'action anti-technocratique ; approche sociologique de l'écologisme en France*, Université Paris VII Jussieu, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle de Sociologie.
- Leroy, P., 2004, « Sciences environnementales et interdisciplinarité : une réflexion partant des débats aux Pays-Bas », *Nature sciences société*, 2004/3 - Vol. 12, pp. 274-284.
- Némoz, S., 2009, *L' »éco-logis", une innovation durable... Analyse sociologique de l'écologie résidentielle en France et au détour de la Finlande et de l'Espagne*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris Descartes, 523 p.
- Némoz, S., 2010, *Enquête de la nature en ville*, La Défense, Plan Urbanisme Construction Architecture, DGALN, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et du Développement Durable et de la Mer, 43 p.
- Némoz, S., 2011a, "To go beyond the assumptions of energy efficiency: a sociological understanding of rebound effects", *MILEN International Conference: Visions and Strategies to address Sustainable Energy and Climate Change*, Oslo, 25-26 novembre 2010, Conseil Européen pour une Économie Efficace en Énergie, [En ligne] URL : http://www.eceee.org/conference_proceedings/MILEN/Presentations/4.100/
- Némoz, S., 2011b, "To break unexpected phenomena of energy efficiency markets, an in-depth approach to rebound effects in dynamics of domestic practices", *6th International Conference on Energy Efficiency*

in *Domestic Appliances and Lighting EEDAL'11*, Copenhague, 24-26 mai 2011, European Commission Joint Research Centre – Institute for Energy, [En ligne] URL : http://re.jrc.ec.europa.eu/energyefficiency/EEDAL/EEDAL11_Proceedings/28/Behaviour1_S.Nemoz.pdf

Némoz, S., 2012a, « Le développement du logement durable : analyse d'une innovation en trois dimensions sociologiques », *Sciences de la société*, n°81, dossier spécial « L'organisation entre normes et innovation », pp. 137-157.

Némoz, S., Wallenborn, G., Boulanger, P-M., Couder, J., Marenne, Y., Vanhaverbeke, J., Verbruggen, A., 2012b, *HECoRE : Household Energy Consumption and Rebound Effect*, Rapport final, Politique Scientifique Fédérale de la Belgique, 101 p.

Némoz, S., Wallenborn, G., 2012c, « Comment comprendre les effets rebonds dans la consommation domestique d'énergie ? Pour une socio-anthropologie des pratiques en transition », in Poirot-Delpech, S., Raineau, L., *Pour une socio-anthropologie de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, coll. « Socio-anthropologiques », à paraître.

Némoz, S., 2013a, « Quand le consommateur malin fait faux bond aux politiques d'économie d'énergie : repenser les rebondissements d'une modernisation écologique de la société de consommation » in : Clochard, F., Desjeux, D., Gouin, S. (dir.), *Le consommateur (malin ?!) face à la crise*, Paris, L'Harmattan, coll. « Dossiers Sciences Humaines et Sociales ».

Némoz, S., 2013b, « Face au rebond de la demande de transport automobile, une approche multi-niveaux des effets de l'éco-fiscalité en Belgique et des ressorts de consommation. », *Développement Durable et Territoires*, (dossier « Les conditions de production d'un transport durable : nouvelles interventions publiques, nouveaux référentiels ? », à paraître.

Némoz, S., 2013c, « Au-delà de l'acceptabilité sociale, la sociologie de l'énergie en prise avec les défis systémiques d'une transition des pratiques sociales. », Zélem M.-F., Beslay C. (dir.), *Sociologie de l'énergie. Tome 1 : Approches conceptuelles et modes de gouvernance*, Paris, L'Harmattan, à paraître.

Nicolas Favet Architectes et S. Némoz, 2009, « En quoi la qualité environnementale est porteuse d'une réflexion architecturale ? » *Rapport d'étude – Programme « Confort, efficacité énergétique et vision durable, éthique, valorisation de l'économie et des ressources locales, économie de l'espace, sociabilité et convivialité »*, Paris, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, DAPA – Ministère de la Culture, 135 p.

Rosanvallon, P., 2011, *La société des égaux*, Paris, Le Seuil.

Sanne, C., 2000, "Dealing with environmental savings in a dynamical economy- how to stop chasing your tail in the pursuit of sustainability", *Energy Policy*, n°28 (6-7), pp. 487-496.

Shove, E., 2003, *Comfort, cleanliness and convenience: the social organization of normality*, Oxford, Berg, 221 p.

Shove, E., Watson, M., Hand, M., Ingram, J., 2007, *The Design of Everyday Life*, Oxford, Berg, 192 p.

Sorrell, S., 2009, "Jevons' paradox revisited: the evidence for backfire from improved energy efficiency", *Energy Policy*, 37(4), pp. 1456-1569.

Stengers, I., 1987, *D'une science à l'autre. Des concepts nomades*, Paris, Seuil.

Uhalde, M., « L'instrumentalisation de la sociologie en situation d'intervention : analyse critique d'une notion ordinaire », *Sociologie Pratique*, Presses de Sciences Po, Paris, 2008/1 - n° 16, p. 95-113.

Weber, M., 1959 [1919], *Le savant et le politique*, introduction par ARON R., Paris, Plon, 1959 [1919], coll.10/18.

Weber, M., 1992 [1922], *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon ■

Notes

1 Dans un article portant spécifiquement sur le caractère interdisciplinaire des sciences environnementales, Pieter Leroy établit un constat « L'émergence de la question environnementale au début des années 1990 s'est accompagnée du développement d'un nouveau champ de recherches scientifiques, les sciences environnementales. La position de celles-ci (la reconnaissance dont elles jouissent au plan universitaire, leur institutionnalisation, leur importance dans la société, leur impact politique, etc.) varie considérablement d'un pays à l'autre » (Leroy, 2004 : 275). Effectivement, il semblerait qu'en ce qui concerne le domaine francophone, ce sous-champ disciplinaire soit davantage représenté en Suisse et au Canada qu'en France.

2 Le colloque de l'Agence Nationale Recherche environnement a eu lieu le 11 décembre 2012 au Collège de France.

3 On peut s'étonner du caractère courant de cette expression, dont l'usage n'est que très rarement suivi d'un travail de définition, comme si le sens de cette formulation et son utilisation en sociologie constituaient une évidence. Ainsi, parmi les dix premiers titres apparaissant sur le moteur de recherche francophone CAIRN et faisant apparaître la notion de « controverse environnementale » dans le titre ou le résumé, aucun article ne propose de définition complète dans l'introduction.

4 Contrairement aux pays du sud de l'Europe par exemple.

5 Cet exemple s'inspire d'un travail d'observation participante mené dans le cadre professionnel d'une étude d'épidémiologie réalisée sur la cohorte RECORD, au sein de l'unité U707 de l'INSERM. La première vague de cette étude a été menée en 2005, sur un échantillon représentatif de plus de 7000 personnes, interrogées dans le centre de soins IPC. L'enquête Record est directement reliée à l'enquête SIRS (Santé, Inégalités, Ruptures Sociales), menée dans ce laboratoire d'épidémiologie sociale, dirigé par Guy Thomas, et pilotée par le médecin et épidémiologiste Pierre Chauvin, ainsi que par la sociologue Isabelle Parizot. Les travaux de ces deux chercheurs, travaillant conjointement, font figure de proue en matière d'épidémiologie sociale dans le paysage académique français contemporain. En plus d'intégrer des dimensions soulignant l'impact des inégalités sociales sur la santé, les plus récentes vagues de l'enquête SIRS inscrivent les pratiques et représentations sociales des acteurs dans le territoire, en adoptant une approche fondée sur l'étude du quartier.

6 « Cécilia Claeys-Mekdade, une sociologue face à l'interdisciplinarité : éloge du doute méthodologique », interview recueillie par Agnès Pivot pour la revue *Nature, Sciences, Société*, 2005/3, Volume 13, pp.189-193.

7 Centre Recherche et Loisir du 10e

Pour citer cet article

Référence électronique

Anahita Grisoni et Sophie Némoz, « La sociologie, discipline experte des controverses environnementales ? », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 13 Numéro 2 | septembre 2013, mis en ligne le 06 octobre 2013, consulté le 03 septembre 2014. URL : <http://vertigo.revues.org/14157> ; DOI : 10.4000/vertigo.14157

À propos des auteurs

Anahita Grisoni

Postdoctorante, Environnement, Ville, Société, ENS de Lyon, 15 parvis René Descartes – BP 7000 – 69 342 Lyon Cedex 07, France; Maître assistant en sociologie, ENSA Paris La Villette, 144 avenue de Flandres, 75019, Paris, Courriel : anahita.grisoni@ens-lyon.fr

Sophie Némoz

Enseignante-chercheuse, Chaire internationale sur les éco-innovations, Pôle : « Innovation – Environnement – Territoires », INET - REEDS, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 5/7 boulevard d'Alembert, 78280 Guyancourt, France, Courriel : sophie.nemoz@uvsq.fr

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

En engageant une discussion entre la littérature et des cas concrets, cet article a pour objet de s'interroger sur la manière dont la sociologie s'approprie la problématique de l'environnement dans une période où les demandes sociales en matière d'expertise, de formulation de normes et d'interdisciplinarité n'ont jamais été aussi fortes. De telles attentes se précisent dans le contexte des controverses environnementales. En prenant ainsi part à la constitution des « sciences de l'environnement », la sociologie est prise dans un spectre entre expertise et engagement. Les différentes expériences professionnelles des deux auteurs sont au cœur de cette réflexion.

Tant dans l'enseignement de la sociologie que dans la participation à des projets de recherche impliquant d'autres disciplines scientifiques, l'accès aux connaissances peut être limité par l'impossibilité partielle de mener un protocole scientifique. Faut-il pour autant renoncer au projet de l'interdisciplinarité entre les différents champs scientifiques ? Faut-il mettre de côté l'implication du sociologue dans le projet de la cité, à partir d'une expertise reposant sur la recherche fondamentale ? Dans la troisième partie de cet article, la posture du sociologue engagé – scholarship with commitment (Bourdieu, 2002) sera revisitée à partir de plusieurs terrains de recherche, mais aussi sur la base d'expériences dans des structures professionnelles où le sociologue était invité à proposer des mesures servant de base pour l'action.

Engaging a discussion between literature and case studies, this article aims to wonder how sociology can take ownership of environmental issues, while social demands for expertise, formulation of standards and inter-disciplinarity have never been stronger. Such expectations are even more specific in the context of environmental controversies. Sociology takes part in the constitution of the field of “environmental sciences” and is therefore, anchored between the two postures of expertise and commitment. The professional experiences of the two authors are at the heart of this reflection. Both in the teaching of sociology and in the participation in research projects, involving other scientific disciplines, knowledge production and sharing can be limited by the partial impossibility to lead a scientific protocol. Is it necessary to give up for all that the idea of inter-disciplinarity between various scientific fields? Is it necessary to put aside the implication of the sociologist in concrete projects, based on an expertise founded on a fundamental research? In the third part of this article, the posture of the committed sociologist - scholarship with commitment (Bourdieu, 2002) – will be revisited not only from the analysis of several situations of research, but also from various experiences in professional structures, in which the sociologist was invited to propose measures serving as basis for action.

Entrées d'index

Mots-clés : sociologie, controverses environnementales, expertise, interdisciplinarité, engagement, distanciation

Keywords : sociology, environmental controversies, expertise, inter-disciplinarity, commitment, distancing